



39 boulevard Beaumarchais
75003 Paris

T +33 1 77 45 36 50

F +33 1 40 29 43 85

contact@lesommer.fr

www.lesommer.fr

SIRET 443 265 467 00037
R.C.S. PARIS
CODE APE 7112B
TVA FR 36 44 32 65 467

MEMBRE DE L'ICEB,
INSTITUT POUR LA CONCEPTION
ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI

8 Collèges du XXI^e siècle

Seine-Saint-Denis (93)

Construction

TYPOLOGIE : GROUPES SCOLAIRES

PROGRAMME : CONSTRUCTION

ANNÉE : 2012 - 2014

STATUT : EN COURS

SUPERFICIE : DE 7.000 À 10.000 M² SHON

TYPE DE MISSION : AMO ENVIRONNEMENT,

COÛT GLOBAL : 114 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE : CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-SAINT-DENIS & EIFFAGE

CONSTRUCTION

MAÎTRES D'ŒUVRE :

LEILLI ARCHITECTES > COLLÈGE JEAN MOULIN, AUBERVILLIERS > 8 396 M² SHON,

ATELIER BW BARBARA DUMONT > 7ÈME COLLÈGE, AULNAY-SOUS-BOIS > 7 712 M²

SHON,

ARCHI 5 PRO > COLLÈGE LOUISE MICHEL, CLICHY-SOUS-BOIS > 9 043 M² SHON,

MARC FARCY ARCHITECTE > COLLÈGE JEAN-BAPTISTE COROT, LE RAINCY > 7 527 M²

SHON,

AGENCE LEHOUX-PHILY-SAMAHAN COLLÈGE LE BLANC MESNIL > 9 167 M² SHON,

ATELIER D'ARCHITECTURE MALISAN > COLLÈGE PIERRE CURIE, BONDY > 9.074 M²

SHON,

SCAU ARCHITECTURE > COLLÈGE INTERNATIONAL, NOISY-LE-GRAND > 10 2161 M²

SHON,

PLATANE & ILLIC ASSOCIÉS > COLLÈGE INTERCOMMUNAL DE SAINT-SAINT-DENIS,

SAINT-OUEN > 7 122 M²

PERFORMANCES : 1 COLLÈGE PASSIF, 2 COLLÈGES « ZÉRO ÉNERGIE », 5 COLLÈGES

BBC.

Présentation du projet

Pour répondre à l'évolution démographique du département, limiter la capacité des collèges entre 600 et 700 élèves et améliorer le confort de vie des élèves et du personnel enseignant, le département de Seine-Saint-Denis s'est engagé dans un vaste programme d'investissement pour les collèges.

Tous les travaux réalisés faciliteront la maîtrise des coûts énergétiques, en accord avec le Plan climat énergie départemental et en lien avec les évolutions réglementaires.

La construction de ces 8 collèges s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public privé entre le Conseil général de Seine-Saint-Denis et Eiffage Construction.

Dans le cadre de la politique de soutien à la création artistique conduite par le Conseil général de Seine-Saint-Denis, chaque collège bénéficie d'un 1% artistique (cf. les 4 premiers projets lauréats).

Stratégies environnementales

Cinq des huit collèges (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Le Raincy, Bondy et Saint Denis/Saint Ouen) couvriront 80 % de leurs besoins énergétiques en recourant à la «géothermie sur champ de sondes» associée à des pompes à chaleur. Ils seront également alimentés en eau chaude sanitaire par des panneaux solaires. Les deux autres collèges (Louise Michel à Clichy-sous-Bois et le futur collège international de Noisy Le Grand) devront parvenir au «zéro énergie», et comporteront, en plus de la géothermie, des panneaux solaires et photovoltaïques, ainsi que pour l'un d'entre eux une centrale de cogénération. Le collège du Blanc-Mesnil fera l'objet d'une construction passive.



Collège Noisy-le-Grand, © SCAU Architecture



Collège Aulnay-sous-Bois, © Atelier BW Barbara



Collège Blanc-Mesnil, © Lehoux-Phily-Samaha



Collège Pierre Curie, © Atelier d'architecture



Collège Clichy-sous-Bois, © Archi 5 Pro



Collège Le Raincy, © Marc Farcy Architecte



Collège international, © Platane & associés



Collège Jean Moulin, © Leilli Architectes